



## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du Vendredi 25 Septembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Fraize, le **Vendredi 25 Septembre 2020 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Madame Caroline LEROGNON, Maire de FRAIZE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

QUINANZONI Jean-Pierre – MOSER Gabrielle – PERSON Damien - JACQUEL Felaniaina – BONAFOS Jean Pierre – PERROTEY Christelle– OLIVEIRA Fernando – FINANCE Jean-François - ANTOINE Martine – MICLO Michaël – VINCENT Nicolas – CARGEMEL Sylvie – BERTONI Jean-Marc – LAMBOLEZ Patricia – JOANNES Mathieu – MARCHAL Virginie – FLEURENTDIDIER François –

Excusés :

ILUNGA Nancy (pouvoir à Felaniaina JACQUEL) \_\_– CUNY Annick (pouvoir à Jean-Pierre QUINANZONI) – MAIULLARI Claire (pouvoir à Caroline LEROGNON) – BARADEL Jean-Marie – BALTHAZARD Eric.

Après l'appel nominal, Monsieur François FLEURENTDIDIER a décliné le pouvoir de Messieurs Jean-Marie BARADEL et Eric BALTHAZARD.

A été nommée secrétaire : Madame Gabrielle MOSER

### **Le Conseil Municipal a voté les délibérations suivantes :**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 août 2020 :  
Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu de la séance du 28 août 2020. (Vote à l'unanimité)
2. Détermination des lieux de réunion du Conseil Municipal :  
Il a été décidé d'organiser les réunions du Conseil Municipal en sus du Grand Salon de l'Hôtel de Ville, dans la salle polyvalente, espace André Richard, rue du Pont de la Forge à FRAIZE. (Vote à l'unanimité)
3. Désignation d'un représentant pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association « Chantiers Eau et Pierre » :  
Monsieur Fernando OLIVEIRA est désigné pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association « Chantiers Eau et Pierre ». (Vote à l'unanimité)
4. Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie :  
Le Conseil Municipal approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie coordonnées par la Métropole du Grand Nancy. (Vote à l'unanimité)
5. Décision Modificative n°01 du Budget Communal :  
Il est nécessaire d'ajuster les crédits ouverts au budget communal afin de régler des factures impayées à ce jour. (Vote à l'unanimité)
6. Décision Modificative n°01 du Budget Bois :  
Il est nécessaire d'ajuster les crédits ouverts au budget communal afin de régler des factures impayées à ce jour. (Vote à l'unanimité)

.../...

7. Attribution de subventions aux Associations :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux Associations pour un montant de 32 721 €.  
(Vote à l'unanimité)

8. Mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

Le Conseil Municipal approuve la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Il sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le fonctionnement du CMJ doit rester ludique, convivial et adapté à l'âge des jeunes.  
(Vote à l'unanimité)

9. Tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin municipal :

Le Conseil Municipal décide de voter les nouveaux tarifs des encarts publicitaires, revus à la baisse, comme suit :

1/4 de page : 320 €

1/8 de page : 170 €

1/16 de page : 90 €

(Vote à l'unanimité)

10. Locations communales :

Le Conseil Municipal décide d'ajouter le bâtiment de la Croix Rouge au 1, rue de l'Eglise, à son parc locatif. (Vote à l'unanimité)

11. Questions diverses : //

Fin de séance à 20 heures 40.

Fait à FRAIZE, le 28 Septembre 2020

Le Maire,



Caroline LEROGNON